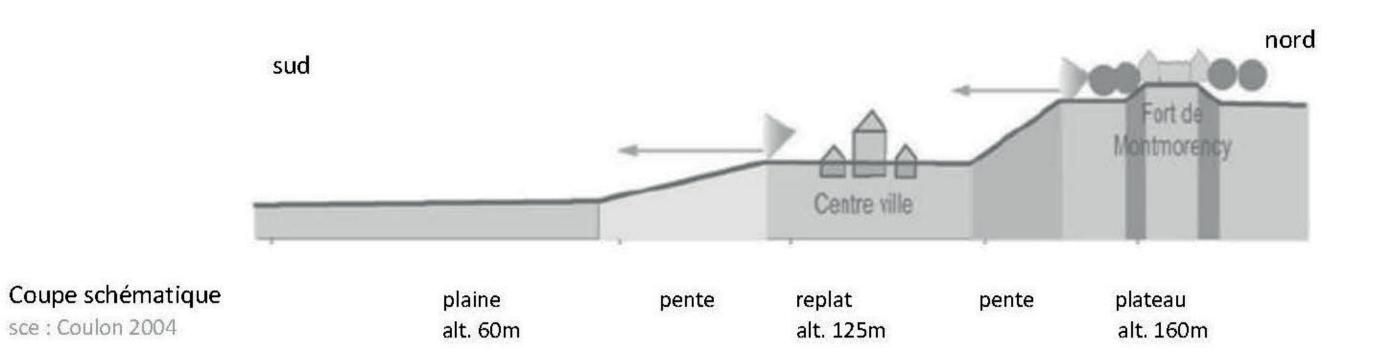
NOTRE ENVIRONNEMENT

UNE TOPOGRAPHIE TRÈS ANIMÉE, OFFRANT DES VUES SPECTACULAIRES

Le territoire de Montmorency est structuré par un étagement de pentes et de replats entre la plaine (« vallée » de Montmorency) et le plateau. La ville historique s'est implantée sur le replat intermédiaire en promontoire sur la vallée.

L'exposition sud de ce relief ouvre des vues lointaines vers la vallée de la Seine et Paris, notamment depuis les ruptures de pente.



Le jeu complexe de la topographie offre une multiplicité de micro-paysages, des ambiances contrastées aux changements rapides. Cette richesse paysagère est constituée par :

- des belvédères et panoramas, vues lointaines et fuyantes depuis les rebords de pente : identification aisée des marqueurs paysagers (buttes du Parisis, tours de la Défense...);





- des vues courtes et réciproques « point de vue/point de mire » depuis les flancs des thalwegs (Fontaine René, Haras) et des festons boisés (La Folie);



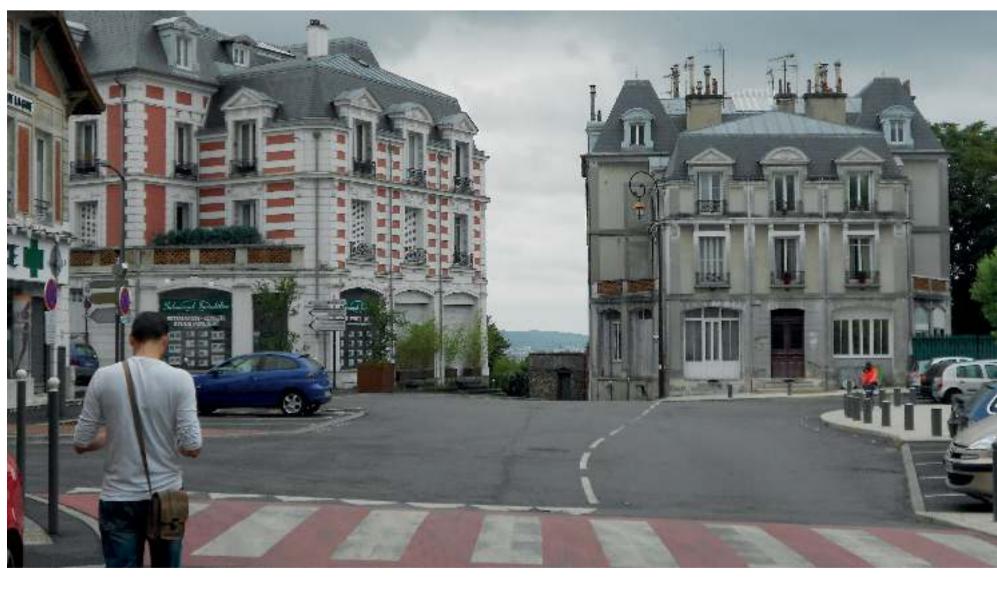


- une déclivité très variable : glacis régulier à faible pente (Pampelumes), escarpement (collégiale, Mont Griffard) ;





- des *perspectives dans l'axe des rues* (République, Charles de Gaulle).





- des *mises en scène d'éléments bâtis* (collégiale, hôpital) ;



ENJEUX:

- Valoriser les reliefs :
 - préservation/aménagement des positions de belvédères ;
 - préservation des perspectives dans les pentes (rues, sentes...) et des dispositifs qui les expriment (escaliers, rampes, murs);
 - adaptation de l'implantation et de la hauteur des bâtiments ;
- Renforcer les liens avec la forêt (qualité des lisières, accès, parcours).

NOTRE ENVIRONNEMENT

UN PAYSAGE COMMUNAL EXCEPTIONNEL

Le paysage montmorencéen s'est constitué au fil du temps, conjointement au développement urbain. L'héritage paysager de cette riche histoire est aujourd'hui principalement constitué par un velum arboré qui perdure et agit comme facteur d'unité et de cohésion paysagères (forêt, bois, parcs, jardins, rues et places, arbres isolés) et quelques terres cultivées encore préservées mais qui sont aujourd'hui soumises à une forte pression de l'urbanisation (vergers, jardins, potagers du vallon des Haras et du quartier des Pampelumes).

La végétation arborée

Les masses : ensembles, nappes

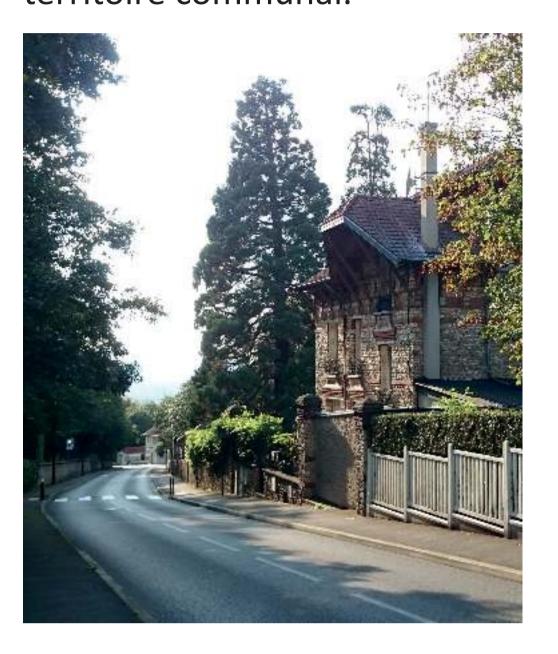
Les masses végétales et boisées des parcs publics ou privés (Dino, Morat, Folie, Mont Griffard, Briffaults, Carrières, Serve, Châtaigneraie) possèdent une véritable intériorité. Le sentiment de nature domine et contraste avec l'ambiance urbaine, tous deux se valorisant mutuellement.

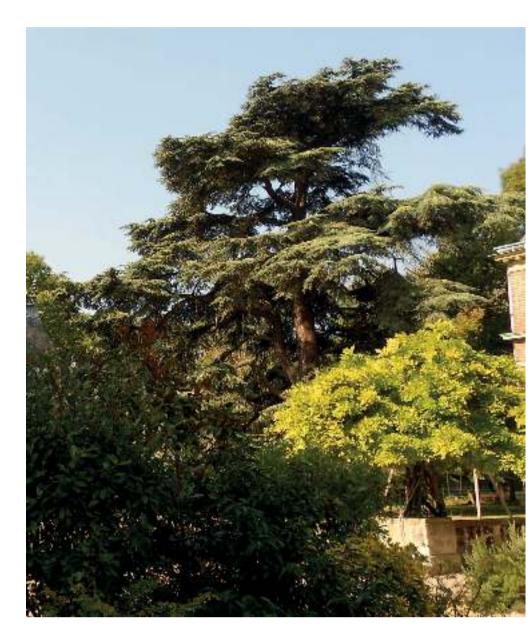




Les points : arbres signaux, individus

Un grand nombre d'arbres remarquables, situés dans des propriétés privées et des parcs publics, balise l'espace et constitue autant de points de repères. Ces arbres racontent l'histoire du territoire communal.

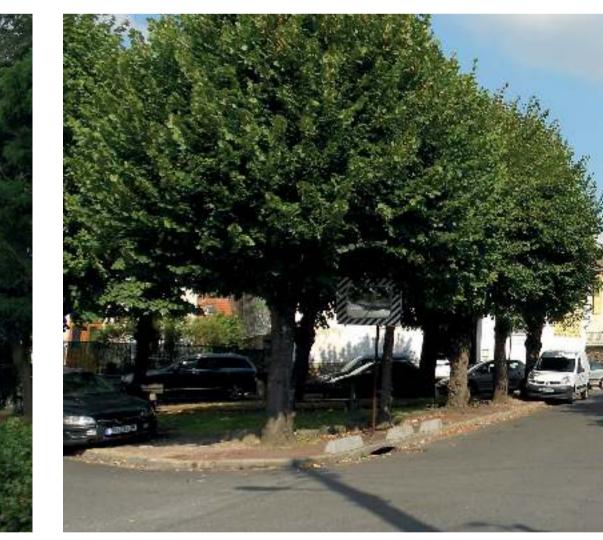




La forêt de Montmorency

Aux portes de la ville, la forêt de Montmorency constitue un massif exceptionnel par sa qualité et sa superficie et offre de nombreux points d'animation et sentiers de grande randonnée.

Bien que peu présente sur le territoire, elle constitue un atout important dans le contexte urbain d'aujourd'hui. Des formes de transition entre le massif et la ville sont à renforcer ou à trouver (points d'accès, mise en valeur des lisières...).



Un ensemble de mails et alignements structure les espaces publics et certains grands axes (Place

Lebrun, Place de l'Auditoire, avenues Domont et Clémenceau). Ils renforcent les perspectives





Les sentes

visuelles.

Les lignes : alignements, mails

Le territoire communal est maillé d'un dense réseau de sentes. hérité de son passé agricole. Elles offrent des ambiances variées (végétales, minérales...).

Elles constituent des alternatives aux itinéraires ordinaires des rues. des raccourcis piétons ou des dessertes routières.

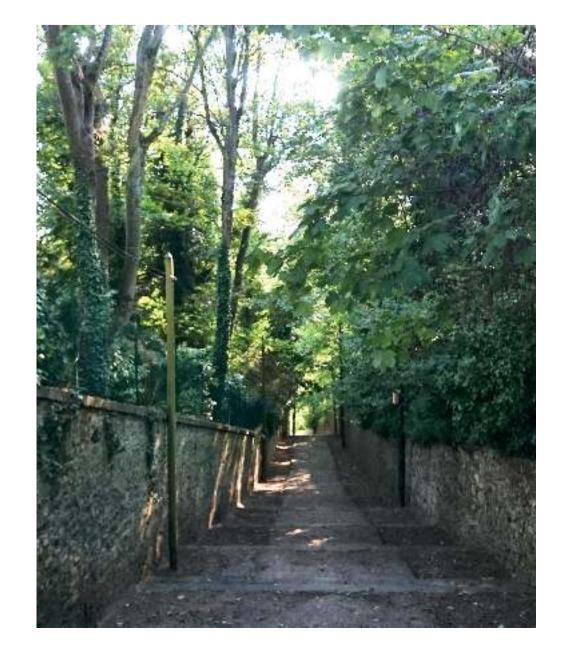
Elles favorisent les transitions fonctionnelles et paysagères entre les quartiers, en créant des interstices où l'on se faufile, des ruptures d'échelle, des vues restreintes...











ENJEUX:

- Valoriser la diversité des espaces paysagers (naturels, agricoles) constitutifs ornementaux, l'identité montmorencéenne;
- Définir des perspectives d'évolution mesurée pour maintenir le caractère verdoyant de la commune ;
- Maintenir le système de « balises » urbaines que sont les arbres signaux et le renforcer sur le plateau;
- Pérenniser la charpente boisée des masses ;
- Tirer partie de la proximité et de la qualité du massif;
- Maintenir les sentes libre d'accès et une qualité des traitements de sols.